DLP 23-4-855040 9

ISSN 0751-154X ®

Avertissements agricoles



Bulletin Technique n° 4 du 10 avril 1985

COLZA

*** MELIGETHES** : le colza est au stade très sensible

*** CHARANCON DES TIGES** : fin de la période sensible

CEREALES

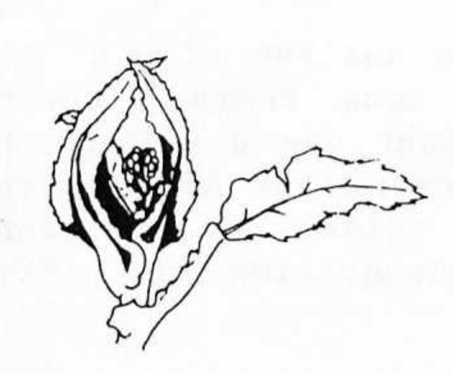
*** PIETIN-VERSE** : un champignon qui peut désarmer vos fongicides

C O L Z A

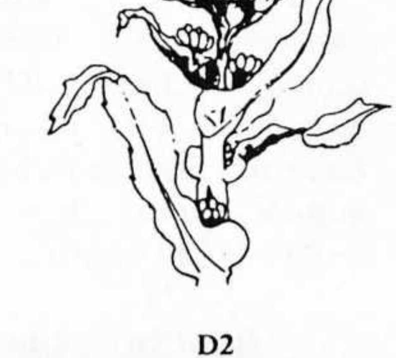
MELIGETHES : LE COLZA EST AU STADE TRES SENSIBLE

✱ Situation :

. Les colzas ont poussé très rapidement et sont maintenant au stade D1 (boutons accolés) ou D2 (boutons visibles);Ce sont les stades où le colza est plus sensible aux dégâts des méligèthes.



D1



D2

. Des captures de méligèthes sont maintenant enregistrées dans toute l'Alsace ; très important la 1ère semaine d'avril, le vol s'est toutefois un peu ralenti en raison du temps frais.

✱ Préconisation :

Surveillez vos colzas et traitez dès que vous observez, en moyenne, un méligèthe par pied

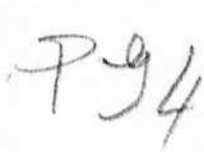
Ces insectes (2,5 mm de long,vert-bleu à reflets métalliques)sont très faciles à voir sur les boutons floraux.

******

Si vous avez traité récemment contre le charançon des tiges, vous n'êtes pas dispensé de la surveillance des méligèthes et d'un éventuel traitement. En effet, bien que les mêmes produits soient efficaces sur les deux insectes, la persistance d'action du 1er traitement risque d'être insuffisante (poussée végétative très importante qui dilue la matière active dans le végétal...).

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : D. CALLU
Publication Périodique :
CPPAP N° : 1848 DA
Abonnement Annuel : 95 F

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX



ALSACE : (88) 37.32.18
LORRAINE : (8) 337.26.45

P94



PRODUITS UTILISABLES CONTRE LES MELIGETHES

(g. matière active/ha

alphaméthrine (Fastac)	:	10
cyperméthrine (nombreuses spécialités)	:	20
deltaméthrine (Décis)	:	5
fenvalérate (Sumicidin 10)	:	40
parathion éthyl ou méthyl (nombreuses spécialités)	:	200
lindane (nombreuses spécialités)	:	200
méthidathion (Ultracide 20 L)	:	250
endosulfan (Agrophyte -Thiodan 35 CE)	:	250
dialiphos (Torak)	:	600
bromophos (Nexion, Rhodianex, Sovinexion)	:	500
phosalone (Azophène Flo, Zolone Flo)	:	1000

CHARANCON DE LA TIGE : FIN DE LA PERIODE SENSIBLE

Le vol se poursuit mais le colza arrive à la fin de période de sensibilité Les traitements deviennent donc rapidement inutiles.



"tige 20 cm"
fin de la sensibilité

C E R E A L E S

PIETIN-VERSE : UN CHAMPIGNON QUI PEUT DESARMER VOS FONGICIDES

Depuis 1982, dans certaines régions, des souches de piétin verse résistent aux fongicides BMC (produits à base de carbendazime, de bénomyl ou de méthyl thiophanate).

De telles souches dites "résistantes" existent en nombre infime dans la nature mais n'apparaissent en nombre important que si l'on réalise des traitements répétés à base de BMC.

Dans notre région

Les traitements fongicides ont connu un développement moins important que dans d'autres régions à culture céréalière plus intensive.

Cela peut laisser supposer que nous sommes encore peu concernés par ces phénomènes de résistance.

Toutefois, aucune analyse n'ayant été réalisée en 1984, nous restons encore dans le doute d'autant que des BMC sont apportés sur d'autres cultures de la rotation (betteraves, colza) et pourraient aussi favoriser l'apparition de piétin verse résistant.

Quelle que soit la situation mieux vaut prévenir que guérir !

Nos préconisations fongicides vous y aideront.

******

La note ci-après, établie par l'ITCF, l'INRA et le SPV fait le point sur la situation 1983 et 1984 et sur les préconisations qui en découlent.

Note I.T.C.F. - S.P.V. - I.N.R.A.

SOUCHES DE PIÉTIN VERSE RÉSISTANTES AUX «BENZIMIDAZOLES» (BÉNOMYL, CARBENDAZIME, THIOPHANATE-MÉTHYL)

OBSERVATIONS RÉALISÉES AU COURS DES CAMPAGNES 1983 - 1984

Les travaux menés au cours de ces deux dernières campagnes par l'I.T.C.F., le S.P.V., l'I.N.R.A. et les firmes concernées, indiquent que la résistance du piétin verse aux benzimidazoles est **largement** distribuée en France.

- Les parcelles les plus touchées par ce phénomène se situent dans la moitié Nord de la France. La Bretagne et la moitié Sud de la France ne semblent pas concernées actuellement par ce problème. La campagne 1984 a montré que l'évolution de la fréquence des souches résistantes peut être très rapide au sein d'une même parcelle.
- La présence de souches résistantes entraîne des baisses d'efficacité des benzimidazoles et souvent même une inefficacité sur le piétin verse.
- Ces réductions d'efficacité ont eu pour conséquence d'affecter les gains de rendement potentiels de manière plus ou moins importante selon les situations.
- La présence de souches de piétin verse résistantes aux «benzimidazoles» nous semble donc devoir faire courir un risque immédiat aux céréales dans les régions où elle s'est manifestée.

  Ces conditions amènent à préciser la stratégie de lutte contre le piétin verse.

RAISONNER LA LUTTE CONTRE LE PIÉTIN VERSE EN 1985

- **Parcelles avec risque piétin verse résistant aux benzimidazoles**

  Remarquons qu'il n'est pas envisageable, pour des raisons matérielles, d'analyser la résistance des souches de piétin verse au niveau de chaque parcelle. Sont concernées :

  - les cultures de blés ou orges d'hiver revenant souvent sur les mêmes parcelles et situées dans un environnement ayant fréquemment reçu des benzimidazoles au cours des campagnes passées. Ce type de parcelle se rencontre le plus fréquemment dans la moitié Nord de la France.

  - les parcelles dans lesquelles on a observé des pertes d'efficacité visuelle des benzimidazoles les années passées (s'assurer cependant que les traitements avaient été effectués dans de bonnes conditions : époque d'application optimale et dose suffisante).

- **Époque d'intervention**

  Elle est essentiellement définie par l'**observation** des symptômes. Le seuil d'intervention est identique quel que soit le type de souche : il faut intervenir dès que **1 talle sur 5** est atteinte au niveau de l'avant dernière gaine, **juste avant** le passage du champignon sur la **tige**.

- **Choix du produit**

  - *Situations avec risques de souches résistantes aux benzimidazoles*

  Dans ces parcelles, la lutte contre le piétin verse doit être menée avec des spécialités à base de **prochloraz**, matière active pour laquelle il n'existe pas actuellement de résistance.

  Le Sportak 45 à 1,66 l/ha et le Sportak PF à 1,5 l/ha sont les seules spécialités autorisées à la vente à la date du 15 décembre 1984.

  Dans ces conditions, l'utilisation à l'épiaison de spécialités à base de benzimidazoles pour lutter contre les maladies des feuilles ou de l'épi reste possible.

  - *Situations sans souches résistantes aux benzimidazoles*

  Les spécialités, à base de **benzimidazoles ou de prochloraz**, peuvent être appliquées efficacement contre le piétin verse.

  En montaison comme à l'épiaison, on peut penser que l'alternance de produits au cours d'une même campagne ou d'une année sur l'autre apportant soit des benzimidazoles, soit du prochloraz pourrait permettre de limiter la pression de sélection exercée par chacun de ces fongicides.

CONCLUSION

Le piétin verse est la première maladie sur céréales en France pour laquelle la résistance à un groupe de fongicides pose des problèmes. On pourrait, dans les années à venir, se trouver confronté à des phénomènes similaires sur d'autres maladies et avec d'autres fongicides. Raison de plus pour éviter les traitements systématiques et pour limiter les interventions aux situations dans lesquelles un risque de dégât existe véritablement.

Pour cela, se reporter, dans chaque région, aux conseils de l' I.T.C.F. et aux Avertissements Agricoles du S.P.V.

P95